

Inquiétudes sur l'avenir du site de stockage des boues rouges de Rio Tinto

L'usine d'alumine de Gardanne risque de ne plus pouvoir entreposer ses déchets à Bouc-Bel-Air

Le site de stockage des boues rouges de l'usine d'alumine Rio Tinto Alcan - ex-Péchiney (1) - de Gardanne est-il condamné? Le projet de Plan local d'urbanisme (PLU) de Bouc-Bel-Air, commune sur laquelle se situe le site de stockage de Mangegarri, suscite des interrogations, aussi bien côté gardannais que côté boucain.

Déjà, en décembre à Gardanne, la délibération sollicitant l'avis du conseil municipal sur le PLU de Bouc-Bel-Air arrêté avait donné lieu à des échanges entre élus de la majorité et de l'opposition (lire encadré). Lors du récent conseil boucain, le groupe d'opposition "Bouc-Bel-Air pour tous" a posé une question, pour connaître "la position de la municipalité sur l'éventualité d'un stockage de l'ensemble des déchets de Rio Tinto sur un site existant, classé en zone N (naturelle avec installations possibles) dans le PLU".

Mondialement connue pour avoir été la première à exploiter industriellement le procédé Bayer, pour produire l'alumine à partir de la bauxite, l'usine de Gardanne a été construite en 1893. Jusqu'en 1965, les boues étaient déposées dans l'usine, puis à Mangegarri, site ultra-protégé appelé "les boues rouges"



L'usine Rio Tinto de Gardanne stocke une partie de ses résidus inertes de bauxite sur le site Mangegarri à Bouc. / PHOTO ARCHIVES S.S.I.

par les Boucains. En 1966, par manque de place, une canalisation était créée pour envoyer en mer ces boues à l'état liquide, au large de Cassis.

En 2016, tout devra être entreposé à Mangegarri

Au 31 décembre 2015, ces rejets en mer seront interdits. L'usine a eu 20 ans pour s'y préparer, depuis la signature de la convention de Barcelone amendée en 1995. En 2016, le stockage

devra entièrement se faire à Mangegarri. Actuellement, Rio Tinto respecte la réglementation en ne rejetant plus en mer que 180 000 tonnes. Le reste, 125 000 tonnes de résidus de bauxite, est déshydraté, dont 78 000 tonnes sont valorisées (lire ci-dessous).

Selon la municipalité boucaine, ce stockage "entraînerait de grosses modifications du PLU en cours d'élaboration". Yvon Guilaibert, élu à l'urbanisme, a pointé "un certain affolement" de la part

des autorités. En cas de refus de stockage, "la commune serait rendue responsable de la perte de 450 emplois directs sans compter les emplois indirects (au nombre de 300, NDLR)".

D'après le maire Jean-Claude Perrin, "il faut être très attentifs, même s'il est très difficile d'imaginer la fermeture d'une unité qui fait partie du patrimoine de la région. La décision ne pourra être que collégiale." Au niveau de la commune, Rio Tinto doit "déposer un permis de construire, ce qui n'a pas encore été fait". Cela sera suivi d'une enquête publique. La Ville disposera de l'appui de la Dreal qui contrôle les sites pour le rejet de déchets, rendant "impossible de faire n'importe quoi".

Les boues, moins volatiles que par le passé - elles sont arrosées en cas de vent - seront analysées. Quant aux nuisances sonores, elles seront à étudier, chacun des deux compresseurs de Mangegarri ayant besoin de 700 kilowatts de puissance et fonctionnant 24 h sur 24.

C.L. et M.-L.G.

(1) Alcan a fait une OPA sur Péchiney en 2003. Rio Tinto, qui a racheté Alcan en 2007, a mis en vente l'usine de Gardanne en octobre dernier. Pour l'heure, aucun repreneur n'est annoncé.

Avis favorable avec réserve pour les élus gardannais

Lors du dernier conseil municipal gardannais, en décembre, une délibération proposait aux élus de donner un avis sur le PLU de Bouc-Bel-Air. "Après examen du document, il a été constaté le classement en zone NP du secteur de Mangegarri, a indiqué Jean-Paul Peltier, élu à l'urbanisme. Il est proposé d'émettre un avis favorable sur le PLU arrêté de Bouc dans sa globalité, mais de porter une vigilance plus particulière sur Mangegarri en émettant pour ce secteur un avis réservé et ce, afin de préserver l'avenir de l'activité industrielle de l'usine et protéger les emplois."

Roger Méi, maire de Gardanne, indiquait avoir rencontré son homologue de Bouc-Bel-Air à ce sujet. "Il a dit qu'il tiendrait compte de nos remarques. L'essentiel est de pouvoir continuer les dépôts sur le site de Mangegarri."

De son côté, François-Michel Lambert, conseiller municipal d'opposition Europe écologie-Les Verts, évoquait le risque de d'un possible futur chantage industriel: "Vous nous confirmez que c'est juste pour stocker, tel que c'est fait aujourd'hui, les déchets de Rio Tinto? Il n'y a pas de projet de développement d'une zone de traitement des boues rouges, comme on pourrait le craindre dans une zone classée naturelle?"

"Ils font des efforts importants pour être prêts en 2015, a répondu Roger Méi. Il faut préserver des emplois dans une ville où il y a déjà tant de chômage! Pour le reste, je n'ai aucune information sur ce qui va se passer ni sur un éventuel acheteur."

François-Michel Lambert a demandé au maire de se saisir du problème, en organisant une table ronde avec tous les acteurs concernés. Roger Méi a refusé.

C.L.

HENRI THOMAS, DIRECTEUR DE L'USINE GARDANNAISE

"Ce qui ne sera pas valorisé restera à Mangegarri"

Henri Thomas, directeur du site Rio Tinto Alcan de Gardanne depuis la mi-2010, rappelle que les boues rouges sont les résidus de traitement de la bauxite: "Ce n'est rien d'autre que ce qui reste après qu'on a extrait l'alumine." Une sorte de terre glaise naturelle très fine, de couleur rouge, dans laquelle il y a du fer et un peu d'alumine.

"Il n'y a pratiquement plus de produits chimiques dedans (environ 4% de soude, NDLR), ajoute Henri Thomas. C'est extrêmement contrôlé." Depuis 15 ans, un comité scientifique indépendant, nommé par la préfecture, surveille et analyse les impacts sanitaire, écologique, toxicologique, l'incidence sur le milieu marin. Il a conclu à une innocuité de ces résidus dans la mer.

En juin 2007, le préfet a signé un arrêté "autorisant la société à exploiter un stockage

de résidus minéraux d'exploitation provenant de l'usine de Gardanne, ainsi qu'une station de transit de produits minéraux non pulvérulents non ensachés à Mangegarri à Bouc-Bel-Air". La durée d'exploitation est de 14 ans, soit jusqu'en 2021.

Le séchage, le nettoyage et le pressage des boues permettent de valoriser le produit obtenu, la bauxaline. Rio Tinto la revend pour les travaux publics ou la réhabilitation de centres d'enfouissement de déchets. La bauxaline a d'ailleurs été utilisée pour la décharge d'Entressen et celle de La Malespine à Gardanne. Des brevets sont en cours pour l'utiliser dans la dépollution des sols. Pour l'heure, la rentabilité n'est pas totale, Rio Tinto produisant plus qu'elle ne vend. Il est donc nécessaire de stocker la bauxaline. L'enjeu économique est important. Rio Tinto

a déjà investi 4 millions d'€ dans un filtre-pressé, processus pilote de valorisation industrielle des résidus de bauxite et prévoit d'en installer un second. "Ce qui ne sera pas valorisé restera à Mangegarri", résume le directeur. En ce qui concerne le PLU, "nous avons un droit à exploiter l'Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) sur Bouc. Donc, ça ne va rien changer pour le PLU. Et ça se passe très bien avec la mairie de Bouc, même si je comprends leur décision."

C.L. et M.D.



Henri Thomas, directeur de l'usine. / PHOTO C.L.